



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 26 novembre 2019
Présidence : Monsieur Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 21/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 29 octobre 2019 relatif à la modification des articles 2-7-26-27-29 et 36 des statuts de l'Association Intercommunale Asse et Boiron (AIAB)

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

ouï le Rapport de la Commission de Ad-Hoc

accepte avec deux abstentions la modification des articles 2-7-26-27-29 et 36 des statuts de l'Association Intercommunale Asse et Boiron (AIAB) tels que présentés

Ainsi délibéré en séance du 26 novembre 2019

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



Christophe Naz

Monique Berney



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 26 novembre 2019
Présidence : Monsieur Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 22/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 04 novembre 2019 relatif au budget communal de l'année 2020

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

ouï le Rapport de la Commission de Gestion & Finances

accepte avec une abstention le budget communal de l'année 2020

Ainsi délibéré en séance du 26 novembre 2019

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

Sécretaire



Christophe Naz

Monique Berney